

## DEMANDE DE CREDENTIAL « CARNET DU PELERIN »

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

Téléphones : Fixe.....Portable.....

Email ..... @ .....

N° Carte d'Identité (ou de Passeport)  
.....

Date de départ .....

Lieu de départ .....

Moyen utilisé : (*entourez votre choix*)  
A pied,      En vélo,      A cheval,  
  
Autre (précisez.....)

Je sollicite le « Carnet de pèlerin » délivré par l'association  
« **AMIS DE SAINT JACQUES EN TERRE VAROISE** ».  
*Pour les non-adhérents moyennant la somme de 8.00€*

Je reconnais, par ailleurs, avoir pris connaissance des recommandations faites dans la lettre  
ci-jointe et je m'engage à en respecter l'esprit tout au long de ma pérégrination

Fait à .....le.....

Signature



## Qui sommes-nous ?

L'Association « Amis de Saint Jacques en Terre Varoise » a pour but d'œuvrer par tous moyens à la pérennité et au rayonnement en Terre Varoise du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, ainsi que d'autres grands pèlerinages historiques (Rome, Jérusalem). Cela se traduit par l'accueil de tout pèlerin, désireux de se rendre à Compostelle (aide et conseils).

L'Association devient un lieu de rencontres et de partage, en favorisant et en entretenant les liens d'amitié entre anciens et nouveaux pèlerins : (permanences, sorties, visites, séjours, rencontres, W.E., conférences, publications périodiques...). Elle désire nouer et entretenir des liens avec les Associations françaises et étrangères poursuivant des buts similaires.

### Demande de *crédencial* ou *carnet du pèlerin*

L'Association « Amis de Saint Jacques en Terre Varoise » délivre à ses adhérents, qui en font la demande, **la *crédencial*** ou *Carnet du Pèlerin* indispensable pour l'accès aux refuges en Espagne et de plus en plus exigée dans les hébergements en France.

En vous délivrant ce document officiel, notre Association : justifie votre qualité de Pèlerin et vous recommande auprès des autorités civiles ou religieuses pour une aide éventuelle sur le "Chemin". Toutefois, l'Association décline toute responsabilité civile et pénale que pourrait engager votre conduite.

Elle considère que la possession de ce document vous engage à respecter certaines règles en rapport avec l'Esprit du chemin :

- respect des hébergements, du matériel et des installations mis à votre disposition,
- participation aux frais d'hébergement même en l'absence de tarification,
- respect du Chemin et de ce qui le constitue : signalisation, monuments, population, environnement...
- respect des autres pèlerins et de leurs motivations.

**Attention : nous signalons que le carnet doit avoir 2 émargements par jour les 100 (à pieds) et 200 (à vélo) derniers km pour avoir la Compostella au bureau des Pèlerins de Santiago.**

***Vous souhaitant : BON CHEMIN ! ULTREÏA !***

Le Président,

.....  
RECEPISSE : Le Trésorier de l'association AMIS DE SAINT-JACQUES  
EN TERRE VAROISE, soussigné, reconnaît avoir reçu .....

.....  
Le Trésorier,